



Château de Juyers.

maisons paysannes de france

Délégation des Deux-Sèvres

Sortie au pays de l'Or et de l'Argent

Le 15 mai 2022

Vieux-Ruffec /Champagne-Mouton (16)

Il n'y aura pas de car : le covoiturage est vivement conseillé pour rejoindre le lieu de rassemblement.

Téléphone de l'Association : 06 22 37 67 67



Rendez-vous à 10 h., salle des fêtes de Vieux-Ruffec (près de la Mairie)

Ces deux communes, situées en Charente limousine, sont en limite des terrains calcaires et granitiques, annonçant le Massif central.

Une riche histoire est à mettre au crédit de cette région de passage et d'occupation humaine très ancienne. C'est un endroit essentiellement agricole (élevage, polyculture) avec de nombreuses vallées profondes et un bâti historique abondant.

Matin.

VIEUX-RUFFEC : Après nous être garés sur le parking proche de la salle des fêtes, lieu de notre rendez-vous à 10h, nous irons à la découverte de deux lieux.

1) **L'église** : Cette petite église romane du XII^e siècle, placée sous le vocable de Notre-Dame, est un reste du prieuré situé ici et dépendant de l'abbaye bénédictine de Nanteuil-en-Vallée. Elle possède de beaux éléments et touche par sa simplicité et sa solitude. A l'intérieur, une Vierge à l'Enfant en calcaire subsiste en bel état malgré la décapitation qu'elle a subie (XIV^e). Au chevet de l'église, une source claire et abondante sort de terre et forme un ruisseau.

2) **Logis de la Simonie** : Ce beau logis, au corps central datant du XVIII^e siècle, possède deux ailes en retour. C'est un bel ensemble coiffé d'un toit à la Mansart sur la partie centrale et de toits à deux pentes sur les ailes. Ce bâtiment, édifié sur une cave voûtée, peut laisser supposer qu'il l'a été sur les bases d'un logis plus ancien.

Il a appartenu à la famille Fouquet (XVII^e S.) avant de passer dans les mains de la famille Prévost à partir de 1715 (également seigneurs en 1742 de Reigné à Lezay (79)).



Eglise Notre-Dame de Vieux-Ruffec.

Midi : Pique-nique, tiré du panier, à la salle des fêtes de Vieux-Ruffec.

Après-midi.

CHAMPAGNE-MOUTON : Située à 4 km de Vieux-Ruffec, cette commune recèle quelques richesses architecturales.

- 1) **Château de Juyers** : Ce magnifique château a conservé son "donjon" carré et une partie de son logis et en impose par sa taille. De superbes communs et une entrée voûtée ayant conservé tous ses éléments d'époque contribuent à la beauté des lieux.
- 2) **Visite du bourg** : Nous découvrirons ce qui reste du puissant château fort qui défendait la ville à la limite de trois régions, lieu de passages importants. A la Révolution, ce château a été vendu à "la découpe". Cette division a perduré et est encore aujourd'hui bien visible. Admirer les défenses et les tours.

Nous partirons ensuite par le champ de foire central vers l'église au magnifique portail finement sculpté et restauré. En face, la mairie et une belle maison à colombages récemment restaurée sont à voir. Dans la continuité de la rue, on découvre des maisons anciennes (XVIII^e s. principalement) d'une taille souvent imposante.

Nous descendrons ensuite, en final, vers le logis de Chantegrolle. Cette énorme construction est l'œuvre d'un notaire royal à la fin du XVIII^e siècle (1783) : Pierre Mérigeaud de la Touche. Tous les éléments extérieurs et intérieurs ont été conservés. Ce bâtiment d'une surface de 800 m² habitables est depuis quelques années l'objet d'une restauration soignée et respectueuse tant au niveau des matières (chaux, chanvre, pierre...) que de la mise en œuvre. Cette restauration est exemplaire et tout à fait dans l'esprit des recommandations de notre association.

Nous retournerons à la salle des fêtes de Vieux-Ruffec pour le pot de l'amitié qui clôturera cette sortie qui, nous l'espérons, vous aura ravis.



Château de Champagne-Mouton.

Bulletin d'inscription à la journée du dimanche 15 mai 2022, à retourner, impérativement, avant le lundi 9 mai 2022

accompagné de votre règlement à :

M. Claude SAPKAS-KELLER - La Grandmaison - 329 rue du Bourneuf - 79410 SAINT-GELAIS
(Tél. : 06.22.37.67.67)

M., Mme,participera/participeront à la sortie du 15 mai 2022.

Participation aux frais de sortie : **10 €* par personne** soit 10 € x =

*(Location de la salle, goûter et frais d'organisation)

Attention ! Le chèque doit être établi à l'ordre de M.P.F.-79